



## DECLARATION LIMINAIRE DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES 58

CHS-CT du 26 juin 2018

Les conditions de travail des agents de la DGFIP sont en constante dégradation depuis trop longtemps. La démarche stratégique et le plan d'adaptation des structures du réseau ont participé activement à la remise en cause des missions et des métiers de notre administration. Les réflexions en cours dans le cadre du Comité Action Publique CAP 2022 s'inscrivent dans cette tendance lourde. Si elles débouchent sur des décisions, elles aggraveront inévitablement les atteintes à la santé physique et psychique des agents des finances publiques. Tous les signaux d'alerte (baromètre social, fiches de signalement, déclarations d'accident de service, enquêtes et rapports des acteurs de prévention, droits d'alerte des représentants CHSCT, ... ) en attestent. Les perspectives d'évolution des services, du maillage des implantations, des restructurations, des organisations du travail accentueront inévitablement les troubles déjà observés.

En effet, le dernier bilan social fait apparaître que 37% des agents ressentent un stress très important lié directement à leur charge de travail. Il devient urgent de s'attaquer enfin aux causes réelles du mal être au travail : suppressions d'emplois, fermetures et restructurations de postes ou services et réorganisations incessantes.

De plus, le rapport de la Cour des comptes tente de démontrer, par comparaison avec d'autres modèles, que le nombre d'implantations de structures de proximité est largement trop important. Pourtant, c'est bien l'accueil physique qui reste la voie privilégiée de contact pour les citoyens. C'est bien ce modèle de proximité que les Français réclament, alors que leurs dirigeants s'évertuent à le massacrer.

Le service public n'est-il pas justement là pour s'adapter aux besoins et aux exigences de la population ? La CGT considère que les suppressions d'emplois, au-delà de la souffrance qu'elles génèrent pour les agents, entraînent une véritable détérioration de la qualité de service au public. Pour la CGT, c'est bien en maintenant des structures de proximité et même en les développant que l'administration des Finances publiques peut être un formidable atout pour notre pays, tant pour les particuliers que pour les entreprises.

Les réflexions menées par le CAP 2022 sont des plus alarmantes pour l'administration fiscale, ses missions et ses agents. Il y est question de suppressions d'emplois, de restructurations, d'abandons et d'externalisations de missions. Ainsi, 20 000 postes seront supprimés dans les 5 ans. La CGT considère, elle, que si le ministère applique ces préconisations, nous allons droit dans le mur et nous connaissons malheureusement une recrudescence des risques psychosociaux.

Afin de restaurer les repères fonctionnels et professionnels, déjà fortement dégradés au cours de ces dernières années, la CGT demande un moratoire sur les réorganisations de services et les suppressions d'emplois à venir.